

Un peu plus d'un mois après son hospitalisation à Riyad (Arabie Saoudite)

Ali Bongo Ondimba attendu à Rabat ce jour

O. N.
Libreville/Gabon

C'est ce que rapporte le gouvernement dans un communiqué parvenu à notre rédaction, hier, en début de soirée. Plus tôt dans la journée, la même information avait déjà été donnée par la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, sur sa page facebook.

LE président de la République, Ali Bongo Ondimba, est attendu au Maroc ce mercredi 28 novembre 2018, après un peu plus

d'un mois d'hospitalisation à l'hôpital du Roi Fayçal de Riyad en Arabie Saoudite. L'information a été rendue publique par le gouvernement gabonais à travers un communiqué parvenu à notre rédaction hier soir (lire ci-dessous).

"C'est dans ce pays ami qu'il a choisi de poursuivre sa convalescence et son repos", précise le texte du gouvernement qui par ailleurs "remercie le roi Mohammed VI et le peuple frère du Maroc d'avoir bien voulu accepter d'accueillir le président Ali Bongo Ondimba". Non sans "rassurer le peuple gabonais de ce que le président de la

République se porte mieux après sa phase d'hospitalisation. Il a recouvré tous ses automatismes habituels".

Il faut souligner que, plus tôt dans la journée d'hier, la première dame avait déjà fait un "post" sur sa page facebook. "(...) Ce transfert d'Arabie Saoudite vers le Maroc a été rendu possible grâce à la rapide amélioration de l'état de santé du président qui vous remercie pour vos très nombreux témoignages d'affection et de soutien", écrit, entre autres, Sylvia Bongo Ondimba. Et de poursuivre : "SEM le président de la République, le chef de l'Etat gabonais, Ali



Le président Ali Bongo Ondimba lors d'une précédente sortie.

Bongo Ondimba, mon époux, pleines capacités physiques, compte mettre à profit cette ainsi que pour travailler sur brève période de convalescence pour recouvrer ses les dossiers les plus prioritaires pour notre pays, le

Gabon. A cette fin, il a demandé aux principaux responsables au sein de la présidence de la République de le rejoindre à Rabat."

Il faut souligner que cette sortie du gouvernement arrive au moment où de plus en plus de voix, aussi bien des acteurs politiques de la majorité (le Conseil consultatif des sages du PDG) que de l'opposition, tout comme de la société civile, s'élevaient pour exiger de l'équipe du Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, une communication sur l'état de santé réel du président de la République.

Communiqué du gouvernement

Le gouvernement gabonais est heureux d'annoncer aux Gabonaises et aux Gabonais que le président de la République quitte Ryad, la capitale saoudienne, ce jour, mercredi 28 novembre 2018, pour se rendre au Maroc. C'est dans ce pays ami qu'il a choisi de

poursuivre sa convalescence et son repos. Le gouvernement gabonais remercie le Roi Mohammed VI et le peuple frère du Maroc d'avoir bien voulu accepter d'accueillir le président Ali Bongo Ondimba. Aussi, rassure-t-il le peuple gabonais de

ce que le président de la République se porte mieux après sa phase d'hospitalisation. Il a recouvré tous ses automatismes habituels.

Le gouvernement gabonais réitère ses remerciements aux autorités saoudiennes pour toutes les marques de

sympathie à l'endroit du président Ali Bongo Ondimba pendant son séjour à l'hôpital du Roi Fayçal à Ryad.

Fait à Libreville, le 27 novembre 2018

Guy Bertrand Mapangou

Diplomatie

Régis Immongault échange avec le corps diplomatique

M.A.M
Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, Régis Immongault Tatangani, a reçu, lundi dernier, le corps diplomatique accrédité au Gabon. Il était question pour les deux parties, d'échanger sur les questions inhérentes à la vie diplomatique et au bon fonctionnement des missions diplomatiques en République gabonaise.



Régis Immongault (c), face aux ambassadeurs.

Ladite rencontre, à "caractère exceptionnel", a permis de discuter sur différents pro-

blèmes spécifiques à la vie, des diplomates tels que, le remboursement ou l'exoné-



Une vue des diplomates accrédités au Gabon.

ration de la TVA, les problèmes liés aux formalités de police et ceux relatifs au pro-

toque conformément aux Conventions de Vienne qui régissent les relations diplo-

matiques entre Etats. Occasion pour le chef de la diplomatie gabonaise de rassurer ses interlocuteurs quant au respect par les autorités gabonaises, des lois et règlements internationaux. Toutefois, il a rappelé que le département dont il a la charge reste la seule courroie de transmission entre les ambassades et les départements techniques. Par ailleurs, le ministre d'Etat Immongault Tatangani s'est réjoui de cette séance de travail. De même il a promis d'autres échanges dans le cadre des concertations diplomatiques.

Examen du projet de Loi de finances 2019/Ministère de la Défense nationale

Un budget en légère hausse

SM
Libreville/Gabon

DANS le cadre de l'examen du projet de Loi de finances 2019, le ministre d'Etat en charge de la Défense nationale, Etienne Massard Kabinda Makaga, était l'hôte de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation, lundi, comme nous l'annoncions hier.

Dans son exposé des motifs, le membre du gouvernement a indiqué aux sénateurs que la part de budget allouée à son département ministériel pour l'exercice 2019, est de 154.200.536.756 FCFA. Une enveloppe légèrement en hausse, comparée à celle de l'exercice 2018 où, "la mission Défense" avait bénéficié d'un montant de 145.168.829.506 FCFA, dans la Loi de finances rectificative.

De même, le ministre d'Etat à



Le ministre d'Etat à la Défense nationale, Étienne Massard Kabinda, lors de son audition au Sénat.

expliqué que 85% de ce montant global (132.312.240.642 FCFA) devra servir pour les dépenses des personnels, et 11.363.963.242 FCFA pour l'investissement de trois principaux projets retenus. Non sans souligner que les objectifs stratégiques fondamentaux de la mission défense en 2019 restent les mêmes qu'en 2018, à savoir : la poursuite de l'amélioration des conditions de vie

et de travail des personnels militaires ; la réduction du manque des logements des militaires ; la restructuration, la réhabilitation ou la construction d'autres infrastructures militaires ; la formation continue des personnels dans divers domaines, notamment ceux qui vont dans le sens de l'amélioration du lien "Armée-Nation". Et la modernisation des textes et procédures réglemen-



Une vue des parlementaires pendant la séance.

taires, entre autres, la loi portant Statut particulier du militaire et les procédures de recrutement pour respecter les principes de maîtrise de la masse salariale. Cependant, le patron de la Défense a tenu à souligner à ses interlocuteurs que certains investissements, tels que l'ouverture des centres de secours de pompiers dans la commune d'Akanda, dans le 6e arrondis-

sement de Libreville et dans les villes de Lambaréné et Oyem, où un embryon avait été mis en place en 2017, n'ont pas été retenus dans la budgétisation des projets d'infrastructures alors que ces entités sont fortement attendues par les populations. Aussi, a-t-il fait constater, pour ce qui est du programme "Vie du soldat", que la rétrocession du Centre hospitalier universitaire d'Angondjé (CHUA) n'a

malheureusement pas été prises en compte dans les prévisions budgétaires affectées à son ministère. «L'hôpital militaire constitue la seule structure nationale à même de faire face à un afflux massif des malades lorsque les hôpitaux publics sont en grève», a d'ailleurs, fait remarquer le membre du gouvernement. De ce fait, a-t-il ajouté, les hôpitaux militaires sont des piliers du système de santé publique de notre pays parallèlement à sa mission de soutien aux Forces de Défense et de Sécurité. «Il serait judicieux que le budget de l'ancien Centre hospitalier universitaire d'Angondjé soit affecté à l'actuel hôpital militaire d'Akanda», a suggéré Etienne Massard Kabinda Makaga. Notons par ailleurs que Julien Nkoghe Bekale (Travail), Biendi Maganga Moussavou (Agriculture) et Edgard Anicet Mboumbou Miyakou (Justice) ont été eux aussi auditionnés par les sénateurs. Nous y reviendrons.